

Madame, Monsieur,

Le Musée de la Résistance et de la Déportation est géré par une association de loi 1901. En adhérant à l'association du Musée, vous apportez un précieux soutien à notre activité de Mémoire.

D'avance, nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez en répondant à notre appel et en n'hésitant pas à solliciter d'autres adhésions autour de vous, **notamment auprès des plus jeunes.**

La contribution demandée pour une adhésion est de 15€ minimum par personne pour une année. Pour les montants supérieurs à cette somme, il peut vous être délivré un reçu de déduction fiscale. En outre le statut d'adhérent donne à son souscripteur, la GRATUITÉ du musée toute l'année.

Musée ouvert tous les jours de 14h à 18 h (et le matin sur réservation).

Entrée gratuite sur présentation de votre carte d'adhérent.

Le Président
Pierre BERENGUER



BULLETIN D'ADHESION 2018

Je soussigné Monsieur (et/ou Madame ⁽¹⁾ _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Téléphone _____ email _____

souhaite (nt) adhérer à l' A.D.S.R.D pour l'année 2018 (15€ minimum par personne).

Règlement ci-joint par chèque postal ou bancaire à l'ordre de :

A.D.S.R.D – Musée de la Résistance

Fait à _____ le _____ / _____ / 2018

Signature de l'adhérent

(1) Barrer les mentions inutiles pour indiquer clairement si vous cotisez pour vous seul ou pour votre couple.

Tél. _____ e-mail _____

A jour de cotisation : oui non Cotisations dues _____

Vous faut-il un reçu de déduction fiscale ? (à partir de 20 €) oui non